

Module :	Déposer et gérer ses factures dématérialisées avec le portail CHORUS PRO	Page 1/2
-----------------	---	----------

PRESENTATION GENERALE DU CADRE DE LA FORMATION :

❖ Durée : 1 jour (7 heures).	
❖ Public visé :	Assistant(e) commerciale et administrative, technicien(s) chef(fe) d'entreprise, toute personne en charge des réponses au appels d'offre.
❖ Secteur concerné :	Entreprise du bâtiment
❖ Prérequis :	Être fournisseurs d'un client public Venir avec un PC équipé d'un navigateur WEB à jour. L'apprenant disposant d'un compte CHORUS PRO doit être muni de son login et de son mot de passe. Dans le cas où il ne dispose pas d'un compte CHORUS PRO, l'apprenant doit être en mesure de consulter sa messagerie à distance.
❖ Objectifs de formation :	Identifier les enjeux de la transformation numérique de la commande publique Prendre en main de la plateforme CHORUS PRO Savoir déposer une facture en mode portail au format PDF Suivre ses factures et traiter les litiges Déposer et gérer les « factures de travaux » dans CHORUS PRO
Modalités d'évaluation :	A l'entrée et à la sortie de la formation, l'organisme proposera un questionnaire d'évaluation sous forme de jeu (dé à lancer avec code couleur). L'évolution des réponses positives confirmeront le degré d'apprentissage. La session est composée principalement de manipulations et mises en pratiques accompagnées. Un dépôt autonome en fin de session permettra de vérifier l'acquisition des compétences. Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction écrit à chaud est proposé en fin de session.

Module :	Déposer et gérer ses factures dématérialisées avec le portail CHORUS PRO	Page 2/2
-----------------	---	----------

❖ Méthodes et modalités pédagogiques :	<p>La formation sera proposée à l'aide d'un support visuel Power Point et des mises en pratiques sur la plateforme CHORUS.</p> <p>L'ensemble des manipulations proposées sont retransmises sur des tutoriels qui seront transmis aux apprenants à l'aide d'un lien de téléchargement en fin de session.</p>
❖ Accessibilité	<p>Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer l'Ecole Nationale du Chanvre de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.</p> <p>Le cas échéant, l'Ecole Nationale du Chanvre aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.</p>
❖ Nombre de stagiaires par module :	Entre 6 et 8 stagiaires
❖ Coût du module :	250€ HT, soit 300 € TTC